

LICENCE PROFESSIONNELLE

mention

Intervention sociale

« ACCOMPAGNEMENT DU HANDICAP »

En alternance

Contrat de professionnalisation ou contrat d'apprentissage,
dispositif Pro-A



Présentation

La licence professionnelle « Accompagnement du Handicap » répond à un besoin croissant d'accompagner les personnes en situation de handicap et leurs proches dans l'accès aux dispositifs de droits communs et faciliter leur inclusion. L'objectif de cette formation est de développer une expertise de terrain, afin d'évaluer les besoins avec la personne elle-même et son entourage s'il y a lieu, en vue de définir les prestations les plus adaptées pour y répondre. Ces dernières peuvent prendre différentes formes : aide humaine, aménagement des lieux de vie, aménagement du poste de travail, aides techniques, accès aux droits, accès aux soins, accès au numérique...

C'est tout l'enjeu de cette licence, que d'avoir une vision globale des dispositifs existants et d'être en capacité de mobiliser et coordonner l'ensemble des ressources avec la personne elle-même, ses proches et tous les acteurs engagés dans l'accompagnement.

Métiers visés par la formation

Les métiers visés par cette licence sont principalement : coordonnateur de parcours, référent ou correspondant handicap, chargé de mission handicap, assistant au parcours de vie, animateur-coordonnateur, animateur référent-famille... Ils peuvent s'exercer aussi bien en entreprise dans le secteur privé comme public (service RH, santé...), qu'au sein de structures spécialisées dans le champ du handicap (Secteur protégé, Pôles enfants, adultes, domicile...), le secteur sanitaire (structures hospitalières, CPTS ...) ou les dispositifs dédiés à la coordination et à l'insertion (Dispositif d'Appui à la Coordination, équipes mobiles, Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées, Communauté 360...).

Compétences spécifiques visées

- Connaître les principales déficiences et les problématiques associées
- Concevoir un projet d'accompagnement et coordonner les différents acteurs autour et avec la personne (et son entourage)
- Connaître les aides techniques et innovations associées
- Adapter l'environnement de vie (ergonomie)
- Favoriser l'insertion sociale et professionnelle
- Faciliter l'accès au numérique
- Mettre en œuvre des outils de communication adaptés
- Concevoir et éditer des documents pour sensibiliser au handicap
- Mener des actions de sensibilisation

Poursuites d'études à l'UBS

La licence professionnelle vise, avant tout, une insertion professionnelle immédiate

► Lieu de formation

Département Politiques Sociales et
Santé Publique
Université de Bretagne-Sud
4 rue Jean Zay CS 7030 56321 Lorient Cedex
Tél. : 02 97 87 29 29
llshs.as.sec@listes.univ-ubs.fr

■ Formation professionnelle & alternance

Tél. : 02 97 87 11 30
formation.continue@univ-ubs.fr

► Orientation, Entrepreneuriat et Insertion

Tél. : 02 97 87 66 60
spot@univ-ubs.fr

■ Restauration et hébergement

CROUS - Restaurant universitaire
Tél. : 02 97 87 17 57
37 rue de Lanveur - Lorient

► Culture et vie des campus

Tél. : 02 97 87 58 38
culture@listes.univ-ubs.fr

■ Activités Sportives Universitaires

Tél. : 02 97 87 29 34
suaps@listes.univ-ubs.fr

► Pôle étudiant, prévention, santé & handicap

Tél. : 02 97 87 66 31
handicap.@listes.univ-ubs.fr

LICENCE PROFESSIONNELLE

mention

Intervention sociale

« ACCOMPAGNEMENT DU HANDICAP »

Semestre 1

Connaissance du handicap

- Approche des publics
- Handicaps sensoriels et moteurs
- Maladies neurodégénératives et invalidantes

Travail en équipe et en réseau

- Coordination et Référent handicap
- Parcours et inclusion pédagogique

Diagnostic et intervention

- Autodétermination et aide
- Ergonomie

Contexte professionnel

- Politique et droit du handicap
- Accès aux soins
- Conférences, visites

Rédaction, traitement des données

- Démarche qualité et rédaction documentaire

Projet tutoré

En alternance

Contrat de professionnalisation ou contrat d'apprentissage, dispositif Pro-A

Semestre 2

Connaissance du handicap

- Polyhandicap
- Développement et troubles cognitifs

Travail en équipe et en réseau

- Accompagnement du handicap psychique
- Dispositifs d'accompagnement des adultes

Diagnostic et intervention

- Projet personnalisé d'accompagnement
- Interaction et biais cognitifs (simulation)
- Prévention et vulnérabilité

Aides techniques et numériques

- Inclusion numérique et ressources documentaires
- Accessibilité et aides techniques

Communication

- Communication adaptée

Anglais

Projet Tutoré

Conditions d'admission

Niveau : Bac +2 (Niveau V – DUT/BUT et BTS action sociale), DE de travailleur social ou sanitaire : IDE, ES, ME, CESF, ASS... et/ou expérience professionnelle dans le secteur de la santé ou des ressources humaines en lien avec le handicap. Tout dossier de candidature sera étudié et fera l'objet d'un entretien. Des procédures VAPP ou VES sont proposées en fonction des profils.



Pourquoi opter pour un contrat de professionnalisation ou un contrat d'apprentissage :

Ces formules, alliant à la fois le travail en entreprise ou en structure médico-sociale et les études universitaires sont la voie royale vers l'insertion professionnelle. Des enseignants expérimentés et des intervenants experts issus du monde professionnel dans le champ du handicap incitent les étudiants à développer les savoir-faire et savoir-être nécessaires à leur réussite professionnelle. L'approche globale et néanmoins complète et technique de la formation, amène aux alternants une grande souplesse dans le choix de leur lieu d'accueil comme de leur futur lieu d'exercice professionnel.

Contacts

Responsable de formation : Thierry Morineau Professeur des Universités en Psychologie Cognitive et Ergonomie. Tél. : 07.87.42.84.06. thierry.morineau@univ-ubs.fr
Delphine Lefèvre, chargée de mission en ingénierie pédagogique. Tél : 06.12.76.83.98. delphine.lefevre@univ-ubs.fr